

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 067203

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : BABA KHAZZADOU

Société : BOE. 3068

(16922)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BABA KHAZZADOU

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 07.15.73.277

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

Le : 11.11.12.2012

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28.09.20		1 2	6000	DRSIE 24/152

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires
		AM PC IM IV	
19/10/20	Ministère de la Santé - CH.R My Youssef - Caisse N° 3 N° 3918 Secteur Médical - Gasa Anfa 10 Séances		400.000 Dhs

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTE  
DIRECTION REGIONALE CASABLANCA-SETTAT  
DELEGATION MEDICALE CASA-ANFA  
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL  
MOULAY YOUSSEF



المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
بشيرية الجهوية الدار البيضاء سطات  
المندوبية الطبية الدار البيضاء-أنفا  
المركز الاستشفائي الجهوي  
مولاي يوسف

28/09/2020.

## Ordonnance

Nom :  
Prénom :

7<sup>me</sup> BABA Khadouj

KinéSithérapie pour  
lombalgie commune .

10 Séances





Dr. Houda IBN ABDELJALIL

Rhumatologue

Spécialiste des Maladies des Os et Articulations

الدكتورة هدى ابن عبد الجليل

اختصاصية في أمراض العظام والمقابل

Nom et Prénom :

Yve Balda Khadouj

Casablanca le : 7/10/20

Doele algié beenen

⇒ Knie & elleboog

a beet doelalgié (IR , massag  
laar deel van achteren ) el

reefgevoel dat voortkomt als doelal-

gig gevoel dat voortkomt als doelal-

gaan 2 keer per week x 10

Dr. Houda Ibn Abdeljalil  
IBN ABDELJALIL  
Rhumatologue  
Spécialiste des Maladies des Os et Articulations  
Casablanca - Maroc

Angle Route D'Azemmour & Bd Sidi Abderahmane, Immeuble la Commune, Appart. 3, 3ème étage - Casablanca

05 22 89 38 88 /95 ibnabdeljalilhouda@yahoo.fr

## DEVIS EXAMEN

### Informations:

Nom & Prénom: **BABA KHADDOUJ**

Debiteur :

CIN: **B364590**

Date Examen:

### Actes:

Libelle	P.U	Quantité	Montant Ligne
CAS SIMPLES NÉCESSITANT SEULEMENT DES MASSAGES, PAR SÉANCE: MASSAGE D'UN MEMBRE	40,0000	10,00	400,00
<b>Total:</b>			<b>400,0000</b>

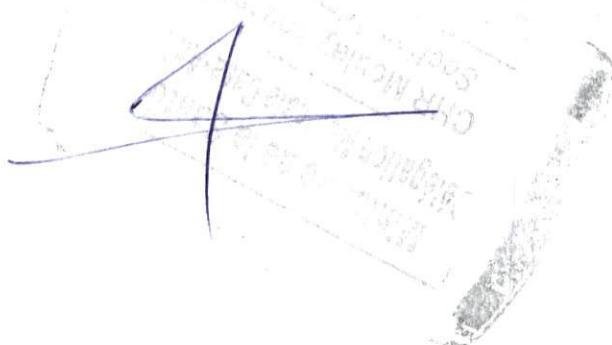
### Sang et divers

Libelle	P.U	Quantité	Montant Ligne

QUATRE CENTS DIRHAMS

Ticket Modérateur: <b>0,0000</b>	Montant Organisme : <b>400,0000</b>
----------------------------------	-------------------------------------

Fait à Casablanca Anfa le 19/10/2020 12:52:56



## FACTURE EXAMEN

Code ANAM : 90005422	N° Compte Courant : 001 780 002525150110152393
Facture Examen Numéro : 5019	TRÉSORERIE PROVINCIALE DE CASABLANCA ANFA
<b>Identification :</b>	<b>Débiteur :</b>
Index Patient : 14112005-01-492218	PAYANT
N° Examen : 3918	
Nom et Prénom : BABA KHADDOUJ	Date :
CIN :	Date Examen : 19/10/2020
Adresse :	
<b>Lien Parenté :</b>	
<b>Nom et Prénom :</b>	
<b>N°CIN :</b>	

Détail	NGAP	Clé	Coef/Séance	Quantité	P.U.	Mt. Ligne
Actes						
CAS SIMPLES NÉCESSITANT SEULEMENT DES MASSAGES, PAR SÉANCE: MASSAGE D'UN MEMBRE	Q110	AMM		1,00	10,00	40,00
Montant Total :						400,00

ARRETER LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

QUATRE CENTS DIRHAM(S)

Montant payé: 400,00  Montant Total : 400,00

Fait à Casablanca Anfa le 19/10/2020  
 12:54:09

Signature du responsable :

## ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé

Hôpital Moulay Youssef Casablanca

Reçue de M. .... BAÏED Khouâd Soltane/R  
Quittance

La somme de .... opératoire C'est tout

NATURE DE LA RECETTE	Ex.	SOMME
No secours		
Recouvrement		
Total		400

N° 014269  
 Ministère de la Santé  
 Hôpital Moulay Youssef - Casablanca  
 Service Caisse 3  
 D. Bachet du  
 Service

De : 09/10/2020  
 Signature du  
 Régisseur

A

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé

Hôpital Moulay Youssef Casablanca

Reçue de M. Bahaeddine Baddouzi Quittance

La somme de 5000 francs CFA

N° 014152 /R

NATURE DE LA RECETTE	Ex.	SOMME
Total .....		60

Ministère de la Santé

C.H.M.Y. Youssef - Casa

Le 28/01/2011

Q.N Signature du

Régisseur

Délégation Médicale - Casa - Anfa